



**République d'Haïti**  
**Ministère de la Culture et de la Communication**

# **DOSSIER DE PRESSE :**

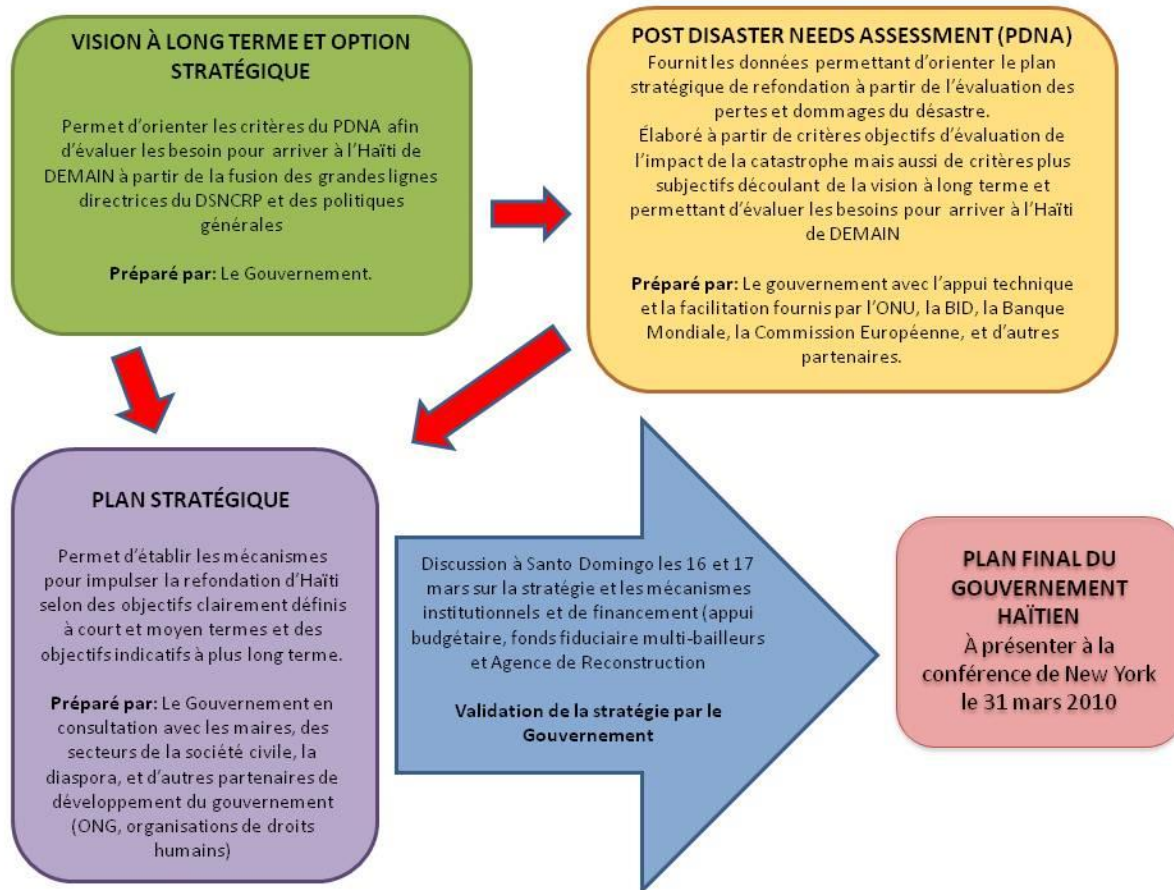
## **Plan Stratégique Pour La Refondation D'Haïti**

Tout de suite après le séisme du 12 janvier, le Président de la République a lancé un appel pour la Refondation d'Haïti. L'Exécutif haïtien s'est immédiatement attelé à la tâche en amorçant l'élaboration d'un plan stratégique pour la Refondation d'Haïti, intitulé « Plan d'Action pour le Développement et le Relèvement National ». Ce document servira de principal instrument pour catalyser de manière rationnelle toutes les ressources nationales et internationales, nécessaires pour la refondation d'Haïti. Ce document sera présenté à NY le 31 mars à la Conférence de Donateurs organisée par l'ONU. Le présent dossier tente de présenter, les objectifs, la méthode, les institutions impliquées dans le processus et les grandes orientations de cet exercice d'élaboration de plan stratégique national. Pour plus d'informations, visitez la Plateforme d'Information pour la Refondation d'Haïti (PIRH) : <http://www.synisys.com/pirh/index.jsp?sid=1&id=1&pid=1>

### **Objectifs de l'exercice :**

- Inscrire dans la durée cette mobilisation envers Haïti afin que d'ici 2030, Haïti devienne un pays émergent (qu'elle ne figure donc plus parmi les PMA), en faisant front commun pour la refondation du pays – Voir Glossaire technique pour les définitions de pays émergent et PMA
- A cette fin, il s'agit de mettre en œuvre une vision basée sur la fusion des stratégies déjà produites – DSNCRP et politiques générales – à travers l'établissement de mécanismes efficaces de coordination permettant la gestion saine et cohérente des programmes intégrés requis pour la relance du pays et déclinés en phases graduelles d'exécution
- Collaboration des secteurs du pays: un processus de dialogue et de mobilisation qui devra se poursuivre pendant des années et impliquant tous les acteurs haïtiens de développement : diaspora, secteur privé, société civile, jeunesse, forces politiques
- Collaboration de la Communauté internationale : l'Engagement des partenaires quant aux résultats à atteindre sur le long terme plutôt que sur des montants globaux – La Conférence de New-York est une première étape du processus où les engagements financiers des partenaires sur les courts et moyens termes traduisent l'adoption du plan stratégique sur le long terme, soit l'engagement de poursuivre jusqu'au bout les programmes intégrés pour atteindre les objectifs d'une nouvelle Haïti

## Principes de l'élaboration du Plan stratégique sous le leadership du Gouvernement haïtien



### Méthode d'élaboration :

- **Vision à long terme** : Est élaborée par le Gouvernement. Elle permet d'orienter les critères du PDNA afin d'évaluer les besoins pour arriver à l'Haïti de DEMAIN à partir de la fusion des grandes lignes directrices du DSNCRP et des politiques générales. Est élaborée par le gouvernement.
- **Post Disaster Needs Assessment** (Bilan des Besoins Post-Désastre): Est élaboré par le gouvernement avec l'appui technique et la facilitation fournis par l'ONU, la BID, la Banque Mondiale, la Commission Européenne, et d'autres partenaires. Fournit les données permettant d'orienter le plan stratégique de refondation à partir de l'évaluation des pertes et dommages du désastre. Contrairement au modèle classique de PDNA, cet exercice doit permettre de dégager les besoins au-delà de ceux de la simple reconstruction mais prenant en compte aussi le « soft » (ex. besoin en personnel médical plutôt que le simple coût de reconstruction d'un hôpital) afin de

faciliter le développement de *programmes intégrés*. Cette évaluation comprend donc des critères objectifs pour évaluer l'impact de la catastrophe dans le sens strict, mais aussi des critères plus subjectifs découlant de la vision à long terme élaborée par el Gouvernement et permettant d'évaluer les besoins pour construire une Haïti différente de celle d'avant le 12 Janvier.

- **Plan stratégique** : Est élaboré par le gouvernement en consultation avec les maires, des secteurs de la société civile, la diaspora, et d'autres partenaires de développement du gouvernement (ONG, organisations de droits humains). Permet d'établir les mécanismes pour impulser la refondation d'Haïti selon des objectifs clairement définis à court et moyen termes et des objectifs indicatifs à plus long terme.

### Coordination : équipes impliquées et mode d'interaction

Les structures impliquées dans les étapes de la préparation du Plan stratégique sont :

- Cellule d'élaboration du Plan Stratégique national
  - Chargée de coordonner l'élaboration du Plan d'Action pour le Développement et le Relèvement National
  - Leadership de la Primature
- Une équipe de gestion de haut niveau (PDNA)
  - Supervise et fournit des conseils stratégiques pour l'élaboration du PDNA
  - Composée de : Premier Ministre, Coordonateur Résident Humanitaire de l'ONU, un représentant de l'envoyé spécial des Nations Unies en Haïti, le Chef de Mission de la Banque Mondiale, le Représentant Résident de la BID, trois représentants du G11 et le Chef de la Délégation de l'Union européenne.
- L'équipe de coordination du PDNA
  - Chargée de la consolidation du PDNA. Gère la planification au jour le jour
  - Composée de, pour la Primature : Francis Gratia, Hervé Day (Primature), Pour le Ministère de la Planification : Yves-Robet Jean, Wilner Valcin, Claude Grand-Pierre
- **Les équipes thématiques du PDNA** – 8 groupes thématiques et 35 groupes sous-thématiques
  - Sont responsables de la collecte, de l'analyse et l'intégration des données sur les dommages, les pertes, l'impact sur le développement humain et les besoins post-désastre à partir des sources locales, nationales et internationales. Le leadership des groupes thématique est largement assuré par les ministères qui assurent la coordination avec les diverses directions générales, les commissions présidentielles, et divers groupes d'experts de société civile.

### Liste de Coordonnateurs de groupes et sous-groupes

THÉMATIQUES TRANSVERSALES		
Sous-Groupes	Prénom et Nom	Institutions
Coordonnateur de Groupe	Fatima Léonne C. Prophète	(MPCE)



Genre	Rose Esther Sincimat	MCFDF
Jeunes	Paul Alande	MJSAC
Populations vulnérables et besoins spéciaux	Volny Fils Desrameaux	MAST
Protection sociale	Rony Francois	MAST
Gestion de l'information	Emmanuel Boby Piart	MPCE/CNIGS
Culture	Eddy Carmant	MCC
Communication	Joseph Jean Bouchereau	Primature
Emploi & moyens de subsistance	Dario Styve Celestin	MPCE/ONPES
Homologue international	Nadine Perrault	UNICEF

### GOUVERNANCE

<b>Coordonnateur de Groupe</b>	<b>Raymond Borges</b>	<b>Conseiller du Premier Ministre</b>
Administration publique/services publics/réforme de l'Etat	Madelain Fils Aimé	OMRH/Primature
Etat de droit/sécurité publique/protection/justice/police/surveillance frontalière	Jean Fallières Bazelais	MJSP
Processus démocratique	Philippe Augustin	CEP
Homologue international	Ricardo Zapata	CEPAL

### PRODUCTION

<b>Coordonnateur de Groupe</b>	<b>Fritz Chéry</b>	
Agriculture	Jean Marie Robert Chery	MARNDR
Commerce et industrie	Jean E. Belinette	CFI
Tourisme	Guito Edouard	MTP
Homologue international	Cristian Morales	OMS

### SOCIAL

<b>Coordonnateur de Groupe</b>	<b>Jean Hugues Henrys</b>	<b>MSPP</b>
Sante	Antoine Alceus	MSPP
Hygiène et assainissement/ Eau potable	Hugues Bien Aimé	MSPP
Sport et loisirs	Frantz Maxi	MJSSC
Education	Bayard Lapommeray	MENFP



Sécurité alimentaire	Harmel Cazeau	CNSA
Homologue international	Carel De Rooy	UNICEF

### INFRASTRUCTURES

<b>Coordonnateur de Groupe</b>	<b>Anoual Rocher</b>	<b>MTPTC</b>
Infrastructures urbaines et communautaires	Jean Robert Jean Noel	MARNDR
Transport	Mr Delinois	
Telecommunication	Jean Batiste Schiller	GTIC
Logement et construction	Ambroise Steeve	LNBTB
Energie	Fleurant Jean Yves	EDH
Homologue international	Daniel Ruiz	IOM

### MACRO-ÉCONOMIQUE

<b>Coordonnateur de Groupe</b>	<b>Duval Saint Gabriel</b>	<b>MEF</b>
Finances publiques	Gabriel Duval Saint	MEF
Secteur monétaire	Jean Naurable Charles	BRA
Secteur réel	Carl Saintaimé	MPCE
Secteur externe	Thadal Philippe	MEF
Homologue international	Randolph Gilbert	CEPAL

### DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

<b>Coordonnateur de Groupe</b>	<b>Jean Mercier Prophète</b>	<b>MPCE/DATDLR</b>
Aménagement du territoire	Ernst Métellus	MPCE
Décentralisation	Hébert Peltrop	MPCE
Gestion du foncier	Bernard Ethéard	INARA
Homologue international		

### ENVIRONNEMENT / GESTION DES RISQUES ET DESASTRES



<b>Coordonnateur de Groupe</b>	<b>Joseph Ronald Toussaint</b>	<b>MDE</b>
	<b>Alta Jean Baptiste</b>	<b>MICT</b>
Gestion des ressources et de l'espace	Yves Duplan	MDE/PNUD
Gestion des risques et des désastres	Roosevelt Compere	MICT
Pollutions et nuisances	Jean Marie Pierre Adam	MDE
Gouvernance environnementale	Roland Robin	ACDI
Homologue international	Lyes Feroukhi	UNDP

### **Échéancier de l'exercice (mis à jour)**

<b>Termes de Référence du PDNA</b>	<b>Mi Janvier</b>
<b>Préparation de la Vision</b>	<b>18 Janvier</b>
<b>Constitution des groupes thématiques</b>	<b>19-20 Janvier</b>
<b>Lancement de l'exercice (Orientation et Formation)</b>	<b>17- 18 Février</b>
<b>Atelier de consultation (mairies), Port-au-Prince</b>	<b>4 mars</b>
<b>Atelier de consultation (organisations de femmes)</b>	<b>9 mars</b>
<b>Première version du rapport</b>	<b>12 mars</b>
<b>Période de consultation</b>	<b>13-20 mars</b>
<b>Conférence (secteurs privés haïtien et étranger), DC(?)</b>	<b>15 mars</b>
<b>Réunion technique, Santo Domingo</b>	<b>17 mars</b>
<b>Atelier de consultation (ONG), Santo Domingo</b>	<b><i>suite à réunion technique</i></b>
<b>Atelier de consultation (société civile)</b>	<b>19 mars</b>
<b>Conférence sur le partenariat de mairies, Guadeloupe</b>	<b>23 mars</b>
<b>Atelier de consultation (ONG européennes), Bruxelles</b>	<b>23-24 mars</b>
<b>Rapport Final validé par le gouvernement</b>	<b>24 mars</b>
<b>Rapport final envoyé aux partenaires</b>	<b>26 mars</b>
<b>Conférence des Bailleurs – New York</b>	<b>31 Mars</b>

### **Grandes Orientations**

Avant le 12 janvier, 60% du PIB haïtien étaient concentrés à Port-au-Prince abritant près de 10 fois plus la population prévue pour la capacité de la zone. L'ampleur sans précédent de la catastrophe du 12 janvier a accéléré les besoins criants de décentralisation des services et de création de richesse, et accéléré la nécessité de mobiliser dans un cadre rationnel tous les acteurs du développement d'Haïti. Un état fort et une politique d'aménagement du territoire sont quelques unes des conditionnalités pour

parvenir à ces fins. Dans ce sens, les grandes orientations du Plan stratégique national proposent une vision d'Haïti dans 20 ans, des principes directeurs à suivre dans la poursuite de ces objectifs, un agenda pour l'action gouvernementale sur 10 ans et déclinés en grandes périodes ainsi que de nouveaux mécanismes de coordination.

**Énoncé de Vision d'une Haïti refondée dans 20 ans (Discours du Premier Ministre Jean Max Bellerive à l'ouverture du PDNA, 18 Février) :**

« Nous partageons un rêve, celui de voir Haïti comme un pays émergent d'ici 2030, société de la simplicité, équitable, juste et solidaire, vivant en harmonie avec son environnement, sa culture et une modernité maîtrisée, où l'État de droit, la liberté d'association et d'expression et l'aménagement du territoire sont établis, dotée d'une économie moderne et forte dynamique, compétitive, ouverte et à large base territoriale, où l'ensemble des besoins de base de la population sont satisfaits et géré par un état unitaire, fort garant de l'intérêt général, fortement déconcentré et décentralisé. »

« J'invite à tout moment à tenir compte de ces différents volets : diaspora, secteur privé, société civile, jeunesse, forces politiques. »

**Plan d'action gouvernemental :**

**→ 4 grands programmes subdivisés en chantiers:**

- **Programmes infrastructures** : réseau de transport national incluant le maillage routier, électrification, reconstruction des zones dévastées et rénovation urbaine.
- **Gouvernance** : justice et sécurité, redémarrage de l'administration publique, aménagement du territoire et développement local.
- **Réduction de la vulnérabilité des populations et services de base** : éducation, santé, préparation de la saison cyclonique, programme création d'emplois HIMO, logement des populations et aménagement des bassins versants.
- **Croissance économique** : relance de la production nationale, production culturelle, circuits économiques et financiers, création d'emplois

**→ 2 grandes Périodes d'exécution :**

- 1) période appelé période de transition sur un an (court terme),
- 2) période de 10 ans déclinée en 3 cycles de programmation des Stratégies Nationales de Croissance et de Réduction de la Pauvreté

**→ Estimation préliminaire des coûts à plus de \$US 14 Milliards (Réf. BID): estimation haïtienne à venir**

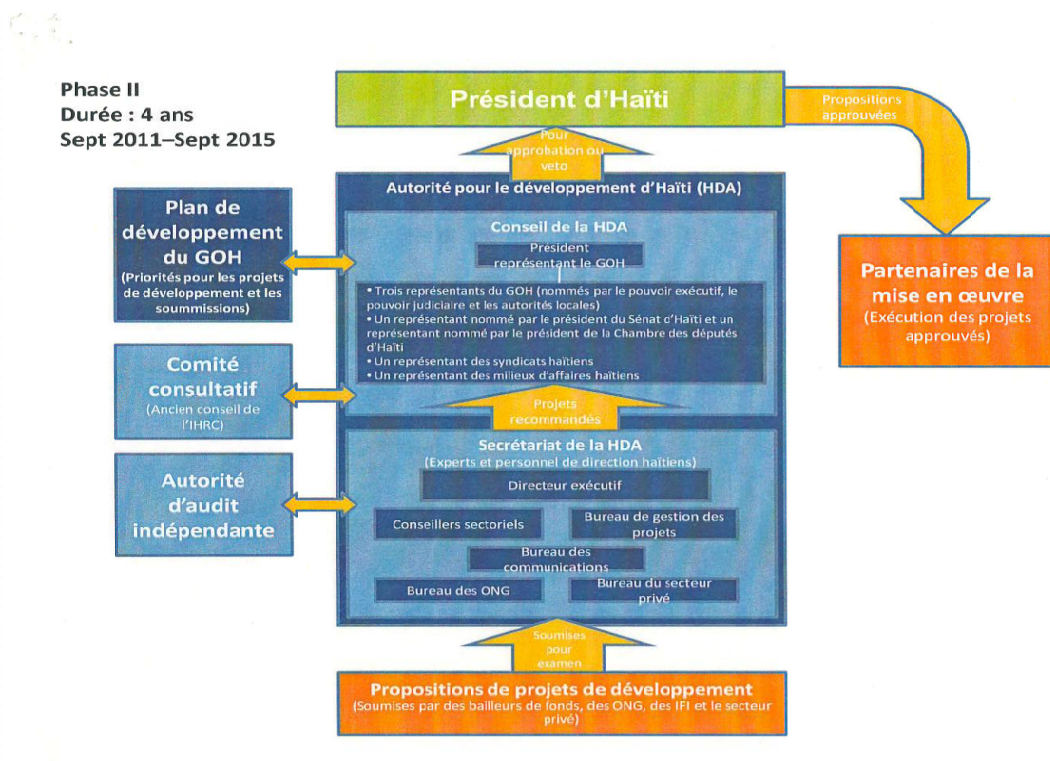


→ 4 Mécanismes de Coordination :

- **Le Fonds Fiduciaire Multi-Donateurs (FFMD)** est un instrument qui doit faciliter l’harmonisation entre les programmes et projets de la Refondation d’Haïti, permet de regrouper les fonds pour des programmes dont l’envergure dépasse les capacités d’un seul bailleur de fonds, permet d’assurer la saine gestion des fonds

NB. Il est difficile d’imaginer que tous les fonds disponibles, y compris ceux qui transitent par les agences multilatérales et les ONG, vont effectivement être gérés via le FFMD. Il est donc impératif de préciser la portée effective de la compétence de ce fonds et de ses modalités d’approvisionnement et de décaissement, parallèlement aux mécanismes de financement bilatéraux et des fonds gérés via et par les ONG qui devront faire l’objet d’une amélioration de la coordination.

- **La Commission Intérimaire pour la Reconstruction d’Haïti (CIRH)** a pour mandat d’assumer, dans la Phase I (dix-huit mois) la coordination de la mise en œuvre du Plan Directeur de Développement du Gouvernement d’Haïti.
- **L’Autorité pour le Développement d’Haïti (ADH)** a pour mandat d’implanter, dans la Phase II le Plan de Développement du Gouvernement
- **Une autorité d’audit indépendante** qui rend compte du fonctionnement de la CIRH au Président de la République, au Gouvernement, au Parlement, à la communauté internationale et au public en général



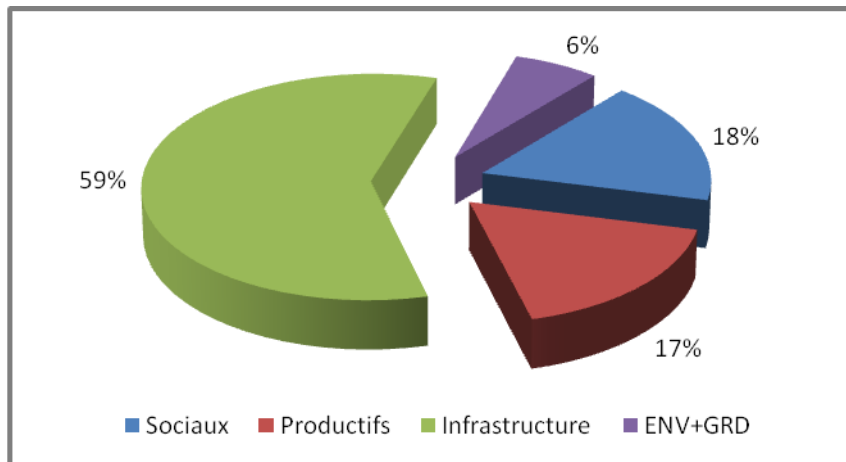




**Résultats préliminaires du PDNA (pas encore validés par le Gouvernement):**

- La valeur totale des dommages et pertes estimée à \$US 7.9 Milliards. Le secteur de loin le plus affecté étant le logement (40 % du total), suivi du commerce (8%), du transport et bâtiments de l'administration publique (7,5% chacun), de l'éducation et la santé (environ 6% chacun)

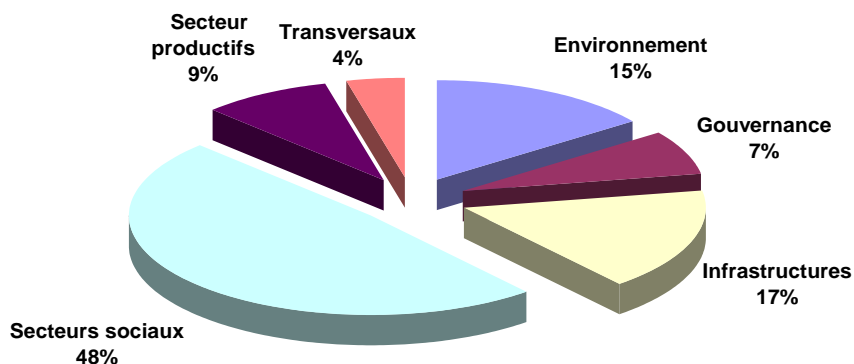
**Dommages et Pertes par principaux thèmes**



- ENV : Environnement
- GRD : Gestion des Risques et des Désastres

- Les coûts de la reconstruction sont estimés à peu près \$US 11.5 Milliards (au sens strict du terme) déclinés en besoins sur 6 mois, 18 mois, 3 ans. Les investissements plus importants concerneraient :
  - Sur 6 mois : les secteurs sociaux, les secteurs productifs et la gouvernance (total pour tout les secteurs: \$US 1.5 Milliards)
  - Sur 18 mois : les secteurs sociaux, et les infrastructures (total : \$ 2.4 Milliards)
  - Sur 3 ans : les secteurs sociaux, l'environnement et les infrastructures (total : \$ 7.6 Milliards)

**Besoins proposés par les groupes du PDNA (sur une période de 3 ans)**



## **Glossaire Technique** :

### **PDNA : Post-Disaster Needs Assessment**

C'est un exercice de leadership gouvernemental qui rassemble des renseignements en un seul rapport consolidé détaillant l'information sur les impacts physiques d'un désastre, la valeur économique des dommages et les pertes, les impacts humains tels que vécus par les populations concernées et liées aux besoins urgents et à ceux de moyen et long termes de relèvement et des priorités. Le PDNA est régi par les accords entre la légalisation de la Banque mondiale, le système de l'ONU et l'UE. Le PDNA est la modalité principale par laquelle ces institutions maximisent la cohérence d'action afin d'atténuer l'impact des exigences imposées par les organisations internationales sur les gouvernements dans le cadre de leur réaction aux catastrophes naturelles.

En Français, le terme EBAD est utilisé pour « Évaluation des Besoins Après-Désastre ».

### **Différence entre pays émergent et Pays Moins Avancé (ou PMA):**

Par opposition aux pays dits « développés », les économies des pays « en voix de développement » ne permettent pas à la majorité de la population d'accéder à tous ses besoins vitaux ainsi qu'à un certain confort et à l'éducation (indice de développement humain inférieur à 0,8). Les pays émergents ont un PIB supérieur à \$US 950 (celui d'Haïti est à moins de \$US 750). Un des avantages du passage du statut de PMA à celui de pays émergent est l'accès au crédit international plutôt qu'à des prêts concessionnels et conditionnels débouchant sur les programmes d'ajustements structurels.

### **Concept de 'programmes intégrés' :**

Les programmes intégrés permettraient de garantir le développement de systèmes cohérents pour chaque secteur – par opposition aux projets financés de manière ponctuelle et isolée sans prise en compte de l'ensemble des contraintes empêchant une marche efficiente et durable du secteur. Ex. Financement de la construction d'hôpitaux sans équipements et sans personnel médical approprié